

## I have a dream <sup>1</sup> ...

Par nature, un journal d'opposition se doit d'être un média dans lequel ses lecteurs peuvent y trouver des idées et des concepts partagés par ses rédacteurs. Dans nos éditions, vous trouverez désormais, sous cet intitulé, inspiré de Martin Luther King, les espoirs qui sont les nôtres s'agissant de la politique qu'il conviendrait de mener pour que la commune de Champagne soit bien gérée. Je gage que les membres de la majorité seront friands de cette rubrique dans laquelle ils découvriront pas mal de choses.

### **Les commissions municipales, leur rôle, leur mode de fonctionnement.**

Pour cette première publication, je m'attacherai de vous expliquer à quoi sert une commission municipale.

Elle est composée d'élus, représentants toutes les tendances électives présentés au Conseil Municipal.

Elle examine et prépare les dossiers concernant la gestion communale, qui sont alors présentés en séance publique par l'Adjoint concerné. Ces dossiers sont de trois types :

➤ les dossiers à soumettre au Conseil. Aucun dossier ne devrait être examiné par le Conseil Municipal sans que ne figure dans le rapport l'avis des commissions compétentes. C'est alors que s'exprime la pluralité des listes et celle des individus. C'est alors que les Élus remplissent pleinement leur rôle de force de proposition, en amendant, modifiant, atténuant, éclaircissant les différents points du dossier. C'est enfin un garde-fou contre les dérives totalitaires du pouvoir municipal et le moment où il est encore temps de stopper un projet dont les conséquences peuvent parfois se montrer désastreuses pour la commune.

➤ les études de fond, qui préparent à des travaux ou des aménagements ultérieurs. C'est alors que peuvent être préparés les dossiers généraux tels les Contrats Triennaux de Voirie ou les contrats Contacts (apportant des cofinancements aux projets municipaux, issus de la réflexion des Élus, en théorie), les études de circulation à l'échelle d'un quartier ou de la commune, les réflexions sur l'intercommunalité, les questions de carte scolaire, de ramassage des ordures ménagères, la politique de la ville au quotidien ainsi que le projet que les Élus souhaitent pour les habitants qu'ils représentent.

➤ les dossiers à l'étude, qui ne sont pas encore au point pour être présentés au Conseil ou qui ne relèvent pas de décisions à prendre par lui. Les questions de stationnement, de circulation, lorsqu'elles sont ponctuelles, les choix de tel ou tel type de matériel – par exemple le mobilier urbain publicitaire – doivent être faits par les commissions qui émettent alors un avis circonstancié proposé à l'approbation du Maire.

Hélas, Monsieur le Maire de Champagne sur Seine a une toute autre vision des commissions. Pour lui, ce sont des chambres d'enregistrement dans lesquelles il vient annoncer ses décisions. Elles ne sont pas ouvertes à tous les groupes représentés au Conseil, mais invitent au gré de la vitesse du vent des « experts » toujours en phase avec le Maire.

Les réunions des Conseils Municipaux sont houleuses parce qu'il n'y a pas de travail en Commission. Si les dossiers étaient traités comme je viens de le décrire, si toutes les tendances du Conseil avaient accès aux dossiers avant les séances publiques, les travaux s'y dérouleraient dans un climat serein où seules les différences fondamentales et politiques s'exprimeraient. Au lieu de cela, nous sommes souvent obligés de nous interroger sur des points relevant du détail qui auraient dû être examinés avant. Au lieu de cela, le Conseil délibère parfois en dehors de la légalité, ce qui nous oblige, afin de faire notre devoir, à porter les points litigieux devant le Tribunal Administratif.

Je n'étais pas élu du temps de l'administration de M. Chupeau, mais ceux qui l'étaient – et je n'ai aucune raison de mettre leur parole en doute, puisqu'ils siégeaient tant dans la majorité de l'époque que dans l'opposition – affirment que les commissions d'alors travaillaient réellement.

A suivre : à quoi sert un Adjoint au Maire ?

Peut-être que vous trouverez une forme de réponse dans l'organe de propagande officiel de la majorité municipale avant notre prochaine édition...



**Christophe SAVARD**

1 : J'ai un rêve...

## Un an entre les promesses et les actes.

Lors des élections municipales 2001, la liste « Agir pour Champagne », annonçait que pour que Champagne redevienne une ville agréable, dynamique et solidaire, il fallait un réel changement d'équipe et de projets. Le 18 mars 2001, nous avons eu le changement d'équipe municipale.

Il était alors essentiel de traiter le cadre de vie à Champagne sur Seine, comme l'environnement et la voirie. Pour ce qui est de la voirie, maintenant nous rencontrons de plus en plus de trous dans les rues de la ville. Dans certaines rues, comme la route des Poiriers, nous sommes obligés de faire du slalom pour éviter les trous. Pourtant la personne qui est politiquement responsable de la voirie habite dans la rue. Pourtant la priorité était de rénover les rues et les trottoirs, d'aménager les bords de Seine et les routes qui mènent à notre ville et de la fleurir pour l'embellir. Tout cela était sur les bulletins d'information de l'association « Pour le renouvellement de la citoyenneté à Champagne sur Seine ».

Pourtant, certaines de ces mesures ne demandent que peu de moyens. Avec du bon sens et de l'énergie, une ville comme Champagne sur Seine devrait être plus agréable à vivre. Comme pour les tags, les talus sont laissés à l'abandon. Je crois que pour atteindre les objectifs de la nouvelle municipalité, il faut des personnes qui soient plus ambitieuses que celles qui restent encore en place. Pensez-vous que le Maire va finir son mandat ?

Nous l'avons bien vu lors de la tenue des manifestations qui marchaient bien comme la soirée choucroute, les brocantes, le salon gastronomique où, les années d'avant, nous avions 75 exposants et 2.000 visiteurs environ. Nous étions obligés de mettre un chapiteau en extérieur. Cette année, le chapiteau a été annulé car il n'y a eu que 40 exposants, mécontents de l'organisation et des visiteurs tout aussi mécontents. Cela est facile de dire « je vais faire ça » mais il faut que les personnes soient disponibles et motivées pour avoir une bonne organisation. Les Champenoises et les Champenois voient bien qu'il y a des problèmes d'organisation lors de ces manifestations. Un merci à nos services techniques municipaux et à leurs dirigeants qui ont prêté main forte au Comité des Fêtes pour éviter la bérézina lors des animations, comme celle du 1<sup>er</sup> mai, Place Paul Jay où nous avons vu un seul visiteur passer vers 15H30.

**Dominique BESSEMOULIN**